



Société anonyme au capital de 4 958 662,55 €
Siège social : Technopôle de Château-Gombert, rue Albert Einstein, B.P 94,
13382 Marseille Cedex 13.
RCS Marseille B 331 406 637

Compte rendu de l'assemblée générale du 13 mai 2009

Marseille, le 25 mai 2009 — Les actionnaires de la société Cybernétix se sont réunis le 13 mai 2009 en assemblée générale afin de délibérer sur un ordre du jour ordinaire et extraordinaire, tel que décrit dans l'avis de réunion publié au BALO du 25 mars 2009. Les actionnaires présents ou représentés détiennent ensemble 80,55% du capital social et 85,94% des droits de votes.

Les principales décisions prises par l'assemblée sont les suivantes :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

A l'unanimité des actionnaires présents et représentés, l'assemblée générale a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, ainsi que l'affectation du résultat au compte Report à nouveau.

Après affectation du résultat, les fonds propres étant inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée générale a été amenée à se prononcer sur la continuité d'exploitation de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce. Ayant constaté que les fonds propres de la Société ont été reconstitués par une augmentation de capital en numéraire de 3 999 996€, en date du 8 janvier 2009, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité la décision de ne pas dissoudre la Société.

L'assemblée a également approuvé les conventions réglementées telles que décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes, les actionnaires concernés par lesdites conventions n'ayant pas pris part au vote, conformément à la législation.

Nomination d'un administrateur indépendant

A l'unanimité des actionnaires présents et représentés, l'assemblée générale a approuvé la nomination de M. Alain Bugat au poste d'administrateur. M. Alain Bugat a été administrateur de la Société jusqu'au 31 octobre 2008, date à laquelle des raisons personnelles l'avaient contraint à présenter sa démission. Ces contraintes ayant aujourd'hui été levées, les actionnaires ont renommé M. Alain Bugat comme administrateur de Cybernétix SA pour la durée restant à courir de son précédent mandat, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

M. Alain Bugat est administrateur indépendant et était, jusqu'en janvier 2009, Administrateur Général du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Sa compétence et son implication sont des atouts précieux pour la Société.

Changements de commissaires aux comptes

- A l'unanimité des actionnaires présents et représentés, l'assemblée générale a approuvé la nomination du cabinet MAZARS S.A. de Lyon comme co-commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du Cabinet Mazars & Guérard de Marseille dont le mandat arrivait à expiration.

Ce remplacement a été proposé dans un souci de cohérence, dans la mesure où l'associé en charge du dossier de Cybernétix au sein du cabinet Mazars & Guérard (désormais Mazars S.A.) dépend du bureau de Lyon.

- A l'unanimité des actionnaires présents et représentés, l'assemblée générale a approuvé la nomination de M. Pierre SARDET comme co-commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de M. Michel ROSSE dont le mandat arrivait à expiration et qui a cessé ses activités professionnelles.

Approbation de l'apport partiel d'actif visant à donner à la branche Industrie une autonomie de gestion et de développement

Le projet de filialisation de l'activité Industrie de Cybernétix a été approuvé à l'unanimité des actionnaires présents et représentés, selon les modalités suivantes :

- Apport partiel d'actifs à la société CyXplus, filiale à 100% de Cybernétix, créée en décembre 2008;

- Approbation de la valorisation du montant des apports (490 540€) sur la base de la valeur nette comptable, et de la rémunération desdits apports par la création de 49 054 actions nouvelles de CyXplus de 10 euros de nominal.
- Fixation de la date d'effet aux plans comptable et fiscal rétro activement au 1er janvier 2009.

Cette nouvelle organisation devrait ainsi permettre à CyXplus de :

- réduire les coûts de structure afférents à l'activité Industrie ;
- développer une identité propre sur ses marchés et mieux maîtriser sa politique commerciale ;
- gagner une indépendance d'opération par rapport aux autres activités du Groupe, et rechercher activement des partenaires industriels et financiers en vue d'asseoir son développement.

Refonte intégrale des statuts de la Société

L'assemblée générale a approuvé la refonte des statuts de la Société, afin notamment de les mettre en harmonie avec la législation en vigueur et d'insérer une disposition relative à la possibilité pour les administrateurs de la Société, de participer aux réunions du Conseil d'Administration par divers moyens de télécommunication.

A cet effet, le Conseil d'Administration de la Société dans sa séance du 12 mars 2009 a d'ores et déjà approuvé le règlement intérieur du Conseil qui est disponible sur le site de Cybernétix, dans la rubrique « Espace Actionnaires ».

Résultat des votes et nombre total de droits de vote

Les informations détaillées concernant le résultat des votes pour chaque résolution, ainsi que le tableau de répartition des droits de vote à la date de l'assemblée générale, sont disponibles sur le site de Cybernétix, dans la rubrique « Espace Actionnaires » / Information Réglementée / Assemblée générale du 13 mai 2009.

Prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires 2^{ème} trimestre : 30 juillet 2009

Résultats semestriels : 17 septembre 2009

A propos de Cybernétix

Le Groupe Cybernétix est un des leaders mondiaux dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements et de systèmes robotisés en milieu hostile. Le Groupe opère principalement dans les secteurs de l'Energie, Oil & gas et Nucléaire, et du Contrôle industriel.

Cybernétix, qui emploie 145 personnes, a développé une expertise très forte en ingénierie et de services dans l'intégration de solutions complètes et de gestion de projet, et déploie ses activités dans 15 pays.

Contacts investisseurs

Gilles MICHEL - PDG

Tél. : +334 91 21 77 00

E-mail : gilles.michel@cybernetix.fr

Valérie FOUURIAT - Responsable juridique

Tél. : +33 4 91 21 77 88

Fax. : +33 4 91 21 77 03

Mobile : +33 6 08 49 41 62

E-mail : valerie.foudriat@cybernetix.fr

Toute l'information financière est disponible sur : www.cybernetix.fr
rubrique « Espace actionnaires / Informations réglementées ».